

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de NORMANDIE

Service Mobilités et Infrastructures
Pôle Projets Routiers n°3

Affaire suivie par : Ophélie MOTTIER
ophelie.mottier@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 02 35 58 52 84
Courriel : deviation.evreux@developpement-durable.gouv.fr

A Rouen, le 26 juillet 2019

Le Chef du Service Mobilités et Infrastructures

à

EPN
Direction de l'Urbanisme Opérationnel
Hôtel d'Agglomération
9 rue Voltaire
27 0001 EVREUX

Objet : RN13 – Long Buisson III – Bassin routier (B1)

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de vos études relatives à la création de la ZAC du Long Buisson III à Evreux, vous nous avez demandé d'examiner la faisabilité d'une modification des caractéristiques de notre bassin routier (B1). En effet, après sa reconfiguration lors des travaux de la déviation sud-ouest d'Evreux, le bassin B1 devait rejeter un débit de 20 l/s dans votre réseau d'eaux pluviales. Cela s'avère irréalisable au regard de la capacité actuelle du réseau dans ce secteur.

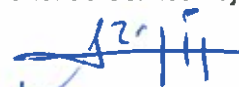
Vous nous avez donc proposé de modifier les spécificités projetées de notre bassin B1 afin d'en diminuer le débit de fuite à 5 l/s. Vous seriez en capacité d'accepter ce débit dans le réseau d'assainissement de votre future ZAC.

Après étude par le maître d'œuvre de l'opération routière des éléments transmis, je vous confirme la faisabilité de cette solution.

Des discussions techniques et une visite de site doivent encore être menées entre nos bureaux d'études respectifs afin de caler précisément les modalités de réalisation des ouvrages. Mais, sur le principe, nous sommes en mesure de modifier suffisamment les caractéristiques géométriques du futur bassin routier B1 et de prévoir des équipements adéquats pour limiter son débit de fuite à 5 l/s.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef de Service Adjoint



Julien ARPAIA